



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCURATION

PAIEMENT DES BOURSES DE COLLÈGE
Établissements d'enseignement privés

ANNEE SCOLAIRE : 2020/2021

Département n° : 133

Établissement (1): COLLEGE SAINT-JOSEPH - 32 RUE DES CHAIS - 33 500 LIBOURNE

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

.....

Votre adresse :

.....

Code postal : Commune :

Agissant en tant que (2) : père ou mère ou autre personne en charge de l'enfant

nom et prénom :

élève de cet établissement en classe de :

pour l'année scolaire : 2020/2021

Autorise (3) Monsieur Pierre COMBROUX

Chef de l'établissement indiqué ci-dessus, agissant par délégation de l'organisme de gestion, à percevoir en mon nom, le montant de la bourse de collège attribuée à (mon fils) (ma fille), (4)

Cette autorisation implique que le chef de l'établissement :

- donnera décharge de cette somme au comptable public dès versement au compte de l'établissement.
- me versera par virement bancaire, le solde éventuel de la bourse de (mon fils) (ma fille) (4), après déduction des frais de pension ou de demi-pension

A, le

A Libourne, le 02/09/2020

Signature

Signature du chef d'établissement

(1) Nom et adresse exacte de l'établissement.

(2) Cocher la case correspondante.

(3) Nom - prénom et fonction du représentant légal de l'établissement.

(4) Rayer la mention inutile.